

ACCORD MERCOSUR - UNION EUROPÉENNE

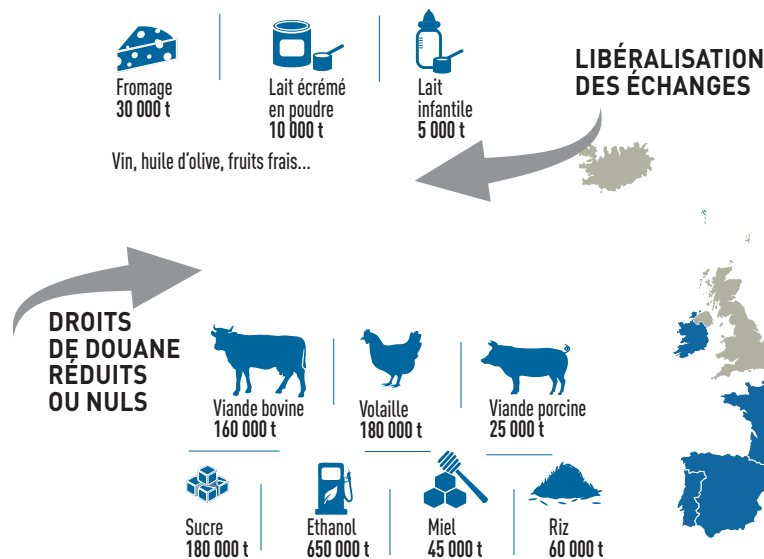


Début des négociations en 1999, avec un accord de principe signé en 2019.



OBJECTIF DE L'ACCORD

Réduction progressive des barrières tarifaires pour favoriser le libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay).



INTÉRÊTS DU MERCOSUR

- ✓ **Expansion du marché** : accès à l'UE pour les produits sud-américains, notamment agricoles.
- ✓ **Augmentation de la production** : stimulation des exportations et de la réindustrialisation, particulièrement au Brésil.



INTÉRÊTS DE L'UNION EUROPÉENNE

- ✓ **Stratégie géopolitique** : renforcer sa présence en Amérique du Sud, en concurrence avec les États-Unis et la Chine.
- ✓ **Opportunités économiques** :
 - Accès facilité aux marchés industriels, services, matières premières rares.
 - Avantage pour les secteurs européens tels que les véhicules, la chimie, et l'agriculture.



NORMES DE QUALITÉ : Différences potentielles avec les standards européens (usage de pesticides, antibiotiques et activateurs de croissances interdits en UE, normes de travail insuffisantes).



IMPACT ENVIRONNEMENTAL : Menace pour la déforestation et potentiels défis pour l'application des engagements climatiques de l'accord de Paris.